Folio: 476

REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DE MONESTIER MERLINES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice: 11 Présents: 07 Absents: 04 N° 2024-04-05

Séance du 12 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre

Et le douze avril

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LE GALL, Maire.

Présents: M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absents excusés: Mme Géraldine GOURGEONNET donne pouvoir à Mme Nathalie LE GALL.

Absents: M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, M. Sylvain OLLIER.

Date de la convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

Objet : SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	305.00 €
SAPEURS-POMPIERS D'EYGURANDE	180.00 €
CHASSEURS DE MONESTIER-MERINIS	300.00 €
APAJH DE LA CORREZE	60.00 €
Club Athlétique Eygurande Merlines (CASM)	50.00 €
DONNEURS DE SANG	100.00 €
AUTO MOTO CLUB EYGUR NDA	50.00 €
CROIX ROUGE FRANCA ST	50.00 €
COMITE DES FETES DE MONESTIER-MERLINES	150.00 €
LE ROND POINT	50.00 €
COLLEGE RENE PER C	50.00 €
PREVENTION ROUTINE	50.00 €
FAMILLES RURALES CANTON D'EYGURANDE	50.00 €
VISITE DES MALADES ETS HOSPITALIERS	60.00 €
FOYER RURAL DU CANTON	50.00 €
ASSOCIATION APE LA RONDE DU CANTON	140.00 €
ASS ANIMATION JEUNESSE	50.00 €
ASSOC SFPE	50.00 €
ICORANDA	50.00 €
LA BOURRÉE DES AGRIERS	50.00 €
SOUVENIRS D'ANTAN	50.00 €
AMICALE DES ANCIENS DE LA CELLETTE	50.00 €

Le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide :

De donner leur accord au versement des subventions aux associations ci-dessus.

Votants: 08 Pouvoirs: 01 Pour: 08 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, pois

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous Bréfeviure le 18,04,204

Dépôt SOUSERRAE PATHE BRUSAS SIN (PORREZE) 23/04/624

Contrôle de légalide MONESTIER-MERLINES, le . 2.3.1 c.

Date de réception de l'AR: 18/04/2024

019-211914106-20240412-2024_04_05-DE

Date de l'AR d'annulation: 23/04/2024



AGEDI Dépôt SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/04/2024
019-211914106-20240412-2024_04_05-DE

Date de l'AR d'annulation: 23/04/2024